

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2406/T.F.

Objet:

autorisation construction.

Astrida, le 15 Octobre 1951.-

M
ASTRIDA



2054

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre du 7 septembre dernier, vous priant de me faire savoir si les transformations que vous effectuer à votre immeuble sis sur la parcelle 70 sont faites en vertu d'une autorisation du Gouverneur et de me communiquer celle-ci.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,

Monsieur le Directeur
de la firme PIRBHAI KASSAM
à ASTRIDA